



Certificat de Compétences Capacité à Accueillir et à Conseiller (CAC)

CIRCULAIRE

La **Ligue Régionale de Tir de Lorraine** organise des formations initiales du **certificat de compétence : Capacité à Accueillir et à Conseiller (CAC)**.

Pour cette saison la Ligue vous propose quatre sessions de formation au choix.

Session 1 : La session #1 se déroulera le samedi 13 décembre 2025 de 9h00 à 17h30 dans les installations de la Société de Tir la Mussipontaine.

📍 Adresse : L'Île d'Esch, 54700 PONT-A-MOUSSON

Date limite d'inscription pour la session #1 : Dimanche 9 novembre 2025

Session 2 : La session #2 se déroulera le dimanche 14 décembre 2025 de 9h00 à 17h30 dans les installations de l'Avant-Garde Stainoise.

📍 Adresse : Rue du Stade, 55400 ÉTAIN

Date limite d'inscription pour la session #2 : Dimanche 9 novembre 2025

Session 3 : La session #3 se déroulera le samedi 28 février 2026 de 9h00 à 17h30 dans les installations de l'Association de Tir du Point Noir de Thionville.

📍 Adresse : 99 Rte de Metz, 57100 THIONVILLE

Date limite d'inscription pour la session #3 : Dimanche 25 janvier 2026

Session 4 : La session #4 se déroulera le samedi 11 avril 2026 de 9h00 à 17h30 dans les installations de Société de Tir de Golbey.

📍 Adresse : 2 Rue Denis Papin, 88190 GOLBEY

Date limite d'inscription pour la session #4 : Dimanche 8 mars 2026

Informations sur les formations :

Chaque session de formation sera limitée à l'inscription de 12 candidats.

Les quatre sessions sont indépendantes. Un minimum de 5 stagiaires est requis pour le maintien d'une session.

Si une session présente plus de 12 inscriptions, nous limiterons l'inscription à deux membres maximums provenant du même club.

Extrait du règlement de la formation :

Objectif de la formation :

Former des encadrants ayant des compétences leur permettant d'accueillir et d'informer un public débutant pour la pratique du Tir sportif et de gérer la sécurité sur les stands de tir.

Conditions d'accès à la formation :

Prérequis :

- ☞ Être licencié à la FFTir depuis un an minimum (deuxième saison sportive) ;
- ☞ Avoir au moins 16 ans à la date de la formation et présenter pour les mineurs une autorisation parentale ;
- ☞ Être titulaire du certificat de compétences PSC1 ou équivalent (voir annexe)
- ☞ S'inscrire à l'aide du dossier d'inscription ;
- ☞ Faire partie intégrante de l'équipe de permanents ou des personnes-ressources du club et avoir l'avis favorable et motivé de son président de club sur la fiche d'inscription ;
- ☞ Avoir assimilé le contenu du document « Manuel de Tir sportif », présent sur le site de la Ligue.
- ☞ Les stagiaires devront posséder une licence en cours de validité pour le début du premier module de formation en centre.

Organisation de la formation :

Cette formation doit respecter les procédures et les contenus des programmes définis en concertation entre le département Formation Fédérale de la FFTir et les RFL.

Une session de formation se tiendra sur une seule journée soit 7 heures de formation initiale (centre formation Ligue)

La préparation de la formation : pour préparer au mieux la formation, le stagiaire devra assimiler certains contenus théoriques relatifs au manuel de tir sportif disponible sur le site web fédéral et sur celui de la Ligue Régionale de Tir de Lorraine.

La formation en centre : est entièrement dévolue à traiter le programme fédéral (4 blocs de compétences).

A la suite de la formation : Une fois la formation terminée, le stagiaire, certifié ou non, devra maintenir un état de veille sur les évolutions des thématiques abordées au programme.

Programme de la formation :

Le programme est articulé en Blocs de Compétences faisant référence aux capacités qui devront être acquises lors de la formation, tant du point de vue théorique que pratique.

A) Capacité à accueillir, informer le public et lui faire découvrir le Tir sportif en toute sécurité

BC1 – Compétence à organiser la sécurité de la pratique (4 heures) :

Être capable de mettre en place des situations de tir sécurisées pour les pratiquants occasionnels ou les adhérents des clubs de tir, en particulier avec du tir à balles à 25 et 50 mètres, pour les pistoliers et carabiniers.

BC2 – Compétence à accueillir (1 heure) :

Être capable d'accueillir un public diversifié en âge et motivation.

BC3 – Compétence à faire découvrir le Tir sportif (1 heure) :

Être capable de préparer et conduire des situations de découverte en plaçant les débutants dans les meilleures conditions de réussite, de plaisir et de sécurité. Pour cela, il doit appréhender les premières bases de la technique au travers de sa pratique personnelle.

B) Capacité à se situer en tant que titulaire du certificat de compétences au sein de sa structure

BC4 – Compétence à s'intégrer au sein du club (1 heure) :

Connaître le milieu associatif dans lequel nous évoluons et être capable de donner des informations sur certains aspects institutionnels et réglementaires.

Validation de la formation :

La validation du certificat de compétences sera prononcée par le RFL, sur proposition du jury qui se réunira à la fin de la formation.

A) Épreuve théorique :

Questionnaire à choix multiples (QCM) composé de 30 questions à réaliser en 20 min.

Cette épreuve réalisée pendant la journée de formation permet de vérifier les connaissances des stagiaires autour des grands thèmes traités pendant la formation (notamment : sécurité, armes, réglementation, disciplines FFTir, licence, assurance, rôle et responsabilités du titulaire du certificat de compétences).

B) Épreuves pratiques :

Ces épreuves sont réalisées tout au long de la journée de formation sous la forme de jeux de rôle et d'ateliers pédagogiques.

La validation des quatre BC conduit à l'obtention du certificat de compétences. Aucun BC ne permet de rattraper un résultat insuffisant dans l'un ou l'autre des autres BC. Certains BC comprennent des compétences devant obligatoirement être acquises pour la validation de celles-ci.

Point particulier pour les mineurs :

Un mineur peut obtenir le certificat de compétences à l'issue de sa formation du Brevet Fédéral Jeune Encadrant (BFJE), mais ne pourra intervenir en autonomie qu'à partir de sa majorité.

En attendant 18 ans, il devra encadrer, seulement dans le cadre de l'école de tir, sous la responsabilité et en présence d'un adulte breveté de la FFTir.

Pour ce profil, l'obtention de ce certificat à la suite du Brevet Fédéral Jeune Encadrant lui octroiera le fait d'obtenir de Brevet Fédéral Animateur (BFA) et la labellisation Cibles Couleurs.

Matériel nécessaire :

-  **Matériel de tir** à 25 mètres avec les munitions adéquates manufacturées (pistolet ou revolver – si possible calibre 22LR)

Le déroulement de la formation est conditionné au fait que les stagiaires puissent venir avec leur matériel de tir (personnel ou prêté par leur club de tir). Le choix de celui-ci est effectué sous la responsabilité des stagiaires.

Toutefois, il est demandé aux stagiaires d'utiliser uniquement des munitions manufacturées.

Les cibles seront fournies par la Ligue.

Fourniture fournie par la Ligue :

- ☞ Passeport du formateur fédéral.

Cout de la formation :

20,00 € pour les frais de repas
10,00 € pour les frais de fournitures pédagogiques

30,00 €

Inscriptions :

Dossier d'inscription à compléter en ligne avec la copie du diplôme de Premier Secours Citoyen (PSC) ou équivalent.

Comité de sélection :

Une fois la date limite d'inscription passée, le comité de sélection se réunira afin d'étudier les différents dossiers reçus et de valider leur recevabilité.

Les Présidents de Club sont priés :

- ☞ De communiquer aux potentiels candidats les informations ci-dessus ;
- ☞ De transmettre aux candidats tout document pouvant leur être utile.

NICOLAS Kateline
RFL – Responsable Formation Ligue
Ligue Régionale de Tir de Lorraine